

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1976)
Heft: 384

Artikel: Quarante heures : une belle unanimité
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1023965>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quarante heures: une belle unanimité

Belle unanimité au chapitre des quarante heures à travers les partis bourgeois helvétiques réunis en assemblée des délégués à la fin de la première semaine de novembre. Bien sûr, personne n'est d'accord, cela va sans dire, avec l'initiative qui sera soumise au peuple dans quinze jours; et à vrai dire, personne n'est monté à la tribune pour défendre les thèses qui avaient eu gain de cause devant le congrès socialiste. Mais que n'a-t-on entendu sur le plan des principes ! Là, les quarante heures trouvent tellement de zélés propagandistes qu'au Parti radical, par exemple, Jean Clivaz, secrétaire de l'Union syndicale, pourra conclure « qu'il n'aurait somme toute plus grand-chose à faire pour convaincre la formation de M. Chevallaz de soutenir l'initiative de l'USS »... Personne n'attend rien de ces bulles de savon. Elles font seulement sourire, si l'on se souvient qu'avant le lancement de l'initiative par l'extrême-gauche, il y a somme toute très peu de temps, aucune voix ne s'était élevée pour soulever le problème de la durée du travail et engager le dialogue sur les quarante heures. Reste, jour après jour, l'offensive de la droite contre les thèmes développés — à mesure que la date du scrutin approche, devient plus flagrante et inquiétante l'inégalité des moyens de propagande — par les POCH/LMR/PSA : le climat est ici à la catastrophe et l'on ne trouve pas assez de mots pour décrire l'état de l'économie suisse après l'introduction d'une semaine de travail aussi « courte ». L'une des caractéristiques de cette campagne de dénigrement est qu'elle demeure imprécise : aucune évaluation du « désastre » promis ne vient fleurir dans les bulletins spécialisés, aucune statistique ne vient appuyer ces prophéties pessimistes, aucune évaluation des coût ne vient se greffer sur les diatribes centrées comme il se doit sur le manque d'esprit de responsabilité des partisans de l'initiative.

En fait — puisqu'il faut revenir à des faits — le « saut » vers les quarante heures sera bien moins brusque que celui qui fut expérimenté en 1919-1920 où la baisse de la durée du travail hebdomadaire représenta de six à dix heures, et plus

Pourcentages d'ouvriers notés à la fin du trimestre selon la durée du travail

| Heures | 2e trim. 1975 | 1er trim. 1976 | 2e trim. 1976 |
|--|------------------|-------------------|------------------|
| <i>Industrie</i> | | | |
| Moins de 40 | 9,2 | 6,4 | 5,6 |
| 40 jusqu'à moins de 44 . | 20,4 | 25,9 | 24,0 |
| 44 | 35,7 | 34,7 | 36,4 |
| Plus de 44 jusqu'à moins de 46 | 23,7 | 25,5 | 26,0 |
| 46 | 6,6 | 4,3 | 4,1 |
| Plus de 46 jusqu'à moins de 50 | 1,2 | 0,8 | 0,9 |
| Plus de 50 | 0,5 | 0,3 | 0,5 |
| <i>Construction</i> | | | |
| Moins de 40 | 1,1 | 1,8 | 1,5 |
| 40 jusqu'à moins de 44 . | 7,8 | 19,9 | 8,0 |
| 44 | 0,6 | 1,5 | 1,4 |
| Plus de 44 jusqu'à moins de 46 | 40,0 | 43,0 | 39,3 |
| 46 | 0,9 | 1,0 | 0,5 |
| Plus de 46 jusqu'à moins de 50 | 8,0 | 3,4 | 7,8 |
| Plus de 50 | 0,8 | 0,4 | 1,0 |

selon les branches. Il faut se souvenir qu'actuellement le temps de travail réel n'est pas uniformément fixé à 45 heures (voir entrefilet) : si de nombreux travailleurs sont encore au-dessus de

44 heures, des catégories importantes d'entre eux sont déjà en dessous de 45 heures, voire de 44 heures ! La « logique » patronale voudrait donc que là la diminution envisagée par l'initiative soit supportable...

Au chapitre de la productivité, en attendant que le patronat détaille les « catastrophes à venir », il s'agit de fixer quelques points de repère !

On sait que le rendement du travail devient faible dès que l'on dépasse une journée de huit heures. Toutes les études le démontrent. Une diminution du temps de travail ne peut que contribuer à améliorer la productivité. Toute une série d'études empiriques l'ont aussi démontré : par exemple une étude faite dans une usine suisse d'appareils électriques (en 1961) qui passa de 46 à 40 heures a montré que le rendement par heure a augmenté de 9,8 %, compensant ainsi aux trois quarts la réduction de l'horaire. Le BIT vient d'ailleurs de publier une étude qui corrobore cette constatation. On y lit qu'en Autriche, par exemple, la production a augmenté de 8 % après le passage de 45 à 43 heures ou que, « d'après une étude italienne récente, en descendant de 5 à 10 % en dessous des 40 heures hebdomadaires, on observerait une augmentation du rendement de l'ordre de 2,2 % et 5 % respectivement, sans accroître l'effectif de la main-d'œuvre ni recourir à une technologie sophistiquée et coûteuse ». On y lit aussi qu'en Norvège, le passage de 48 à 45 heures, en 1959, se traduisit par une hausse de la productivité de 10 %, et que le Japon a enregistré, durant les années soixante, un accroissement de 2,5 % de la productivité, chaque fois que la réduction du temps de travail atteignait 1 %.

Certes une certaine pression patronale sur le rythme de travail n'est certainement pas étrangère à de tels résultats; il reste que l'épouvantail d'une baisse de la productivité ne tient pas debout. Quant à des répercussions sur les prix, on notera qu'entre 1920 et 1922 (introduction de la semaine de 48 heures), l'indice du coût de la vie avait même baissé... Que cherche donc le patronat ?